

Présents :

Monsieur Julien MATAGNE, Bourgmestre;
Monsieur Julien HERMAN, Monsieur Guy WAUTELET, Madame Christine LAURENT-RENOTTE, Madame Isabelle DAILLY, Madame Carine BOLLE, Échevins;
Monsieur Alain STRUELENS, Madame Martine DELPORTE-DANDOIS, Monsieur Nicolas GLOGOWSKI, Monsieur Marc LEFEVRE, Madame Loriane BINATO, Monsieur Thierry FRIPPIAT, Monsieur Serge MOUSSET, Monsieur Benjamin STAINIER, Monsieur Clément SCIEUR, Madame Sabrina GAGLIARDONE, Madame Ophélie JACQMIN, Madame Amandine LEPIDI, Monsieur Sacha FAIETA, Madame Sophie MAQUA, Monsieur David DUJEU, Conseillers;
Madame Isabelle DELISEE, Présidente du CPAS;
Monsieur Lucas MARSELLA, Directeur Général;

Excusés :

Monsieur Frédéric BLAIMONT, Monsieur Fabrice DONATI, Conseillers;

Le Président ouvre la séance à 19 heures 00.

SEANCE PUBLIQUE

1. CDLD - Rapport sur les synergies entre la commune et le CPAS - Matrice de collaboration 2025 - Prise d'acte.

Le Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Réuni en séance conjointe avec le conseil de l'action sociale;

Présents :

Madame Isabelle DELISÉE, Présidente du C.P.A.S.

Messieurs Philippe WAUTELET, Jérôme ERGO, Jean COLONVAL et Mesdames Sylviane MONGIELLO, Lisiane THONON-LALIEUX, Amandine LEPIDI, Delphine DI MARIA.

Madame Séverine VANDERBECK, Directrice générale.

Excusée :

Madame Françoise KINDT

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi organique du Centre public d'Action Sociale ;

Vu le rapport relatif aux synergies entre la commune et le C.P.A.S. et la matrice de collaboration 2025 ;

Après en avoir délibéré ;

À l'unanimité ;

DÉCIDE

Article unique: de prendre acte de la présentation et du contenu des documents susmentionnés.

SEANCE A HUIS CLOS

L'ORDRE DU JOUR étant épuisé, le Président lève la séance de la séance conjointe.

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Lucas MARSELLA

Julien MATAGNE
